



Centre national
de la musique

Communiqué de presse

Jeudi 22 mai 2025

Certifications Export 2024 : le Centre national de la musique confirme le succès de la production française à l'international

Le Centre national de la musique, en partenariat avec le Snep, publie les résultats de l'appel à certifications 2024 des singles et albums produits en France et écoutés à l'international. Ce millésime 2024 confirme le rayonnement de la musique française à l'international tout en se distinguant des précédentes éditions, du fait de changements de méthodologie ou encore de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce jeudi 22 mai 2025, le Centre national de la musique a présenté les certifications de la production musicale française à l'export. En 2024, 303 singles et 55 albums issus de 237 artistes ont été certifiés Diamant, Platine ou Or.

Si cette année marque la progression de nombreux titres déjà certifiés lors des années précédentes, cette édition fait également la part belle à de nombreux titres certifiés pour la première fois.

Le mode de calcul des certifications évolue, en cohérence avec les standards de l'industrie

En écho à l'évolution des modalités de certifications en France, réalisées par le Snep, et des certifications réalisées à l'étranger ces dernières années, le Centre national de la musique a fait évoluer sa méthodologie de calcul des certifications export.

Tout d'abord, **le périmètre des écoutes comptabilisées intègre désormais les écoutes issues des services de streaming vidéo.**

Par ailleurs, une nouvelle méthode de décompte a été utilisée, distinguant les streams audio et vidéos issus d'abonnements payants (dits « streams *premiums* ») des streams audio et vidéos issus d'abonnements gratuits et financés par la publicité (dits « streams *freemium* »). **Un ratio de pondération a été mis en place, 7 streams *freemium* équivalant à un 1 stream *premium*.**

Centre national de la musique
151-157 avenue de France, 75013 Paris
cnm.fr    

EPIC, sous tutelle du ministère de la Culture
RCS Paris n°882 539 786 00013 – FR05 882539786

Enfin, la catégorisation de « nouveautés » englobe désormais les singles et albums sortis dans les trois années glissantes jusqu'à la fin de la période de certification.

L'ensemble de ces évolutions visent à mieux prendre en compte l'évolution des usages des services de streaming, tout en équilibrant l'impact des différentes sources de revenus dans les certifications export. L'évolution des calculs étant significative, toute comparaison entre les volumes de certifications export de 2023 et de 2024 est inopérante.

Le Rap et la Dance-Electro représentent plus des deux tiers des nouveautés et des collaborations certifiées à l'export en 2024

En 2024, 72 singles et 8 albums qualifiés comme « nouveautés » (sortis en 2022, 2023 ou 2024) ont été certifiés, soient 22% du total des certifications de l'année.

Parmi les nouveaux albums certifiés à l'export (catégorie Or), figurent ceux des artistes **Hamza, ElGrandeToto, SDM, Mr Tout Le Monde, Gregory Porter** ou encore **Ninho**.

Dans l'ensemble, les esthétiques les plus représentées parmi les nouveautés certifiées à l'export sont la Dance-Electro (35 % des titres), le Rap (32 %), l'Afro (14 %) et la Variété-Pop (9 %). Cette année encore, les femmes y demeurent malheureusement nettement moins représentées (22 % des titres seulement sont associés à une tonalité de voix identifiée comme féminine et 6 % ont une tonalité mixte).

Parmi les succès notables de l'année 2024, **Justice certifie Platine** son album *Hyperdrama* dans le contexte d'une tournée à l'international qui rencontre depuis plusieurs mois un succès notable. **Oxlade**, lui, avec son album *Oxlade From Africa* certifié 2x Platine, tandis que son titre « KU LO SA » passe un nouveau seuil de certification (8x Diamant), assoit ses résultats sur une stratégie de développement localisé efficace, faisant même de l'Inde son premier marché sur certaines plateformes de streaming (devant le Nigéria, son pays d'origine, ainsi que les Etats-Unis ou la France).

Par ailleurs, parmi les 71 artistes présents, certains affichent cette année 2 titres certifiés à l'export, tels que **Lavern, Franglish, The Blaze, ou Ofenbach**, dont le single « Overdrive » est certifié 6x Diamant cette année.

Les collaborations figurent également en bonne place dans la liste des singles certifiés, et certaines passent même un nouveau seuil à l'export, telles que **Marnik x Naeleck x VINAI** pour « Boyz in Paris » (3x Diamant) ou **Jungeli, Imen Es, Alonzo, Abou Debeing et Lossa** pour « Petit Génie » (Diamant). Plus largement, en prenant en compte les nouveautés et le back catalogue, 50 collaborations sont certifiées à l'export en 2024, issues majoritairement de la Dance-Electro (50 % des titres), du Rap (18 %) et de la Variété-Pop (16 %).

Le back catalogue représente plus des trois quarts des certifications à l'export en 2024. En lien avec les usages sur les réseaux sociaux (à l'instar de GIMS et du retour en force de son titre "Est-ce que tu m'aimes" notamment via une tendance Tik-Tok initiée par des créateurs de contenus footballistique), avec les synchronisations, mais aussi avec les événements marquants de 2024 tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le back catalogue (singles et albums de plus de 3 ans) est plébiscité à

l'international. En 2024, 231 singles et 47 albums parus avant juin 2022 ont ainsi été certifiés à l'export.

Parmi les artistes réalisant des performances notables avec leurs singles et albums sortis avant juin 2022, on retrouve notamment **GIMS** (7 titres en back catalogue certifiés à l'export) **Soolking** (7 titres en back catalogue certifiés à l'export) et **Stromae** (7 titres en back catalogue certifiés en 2024 dont deux singles dépassant les 10x Diamant). Jain, Aya Nakamura, Ofenbach et Yann Tiersen voient également l'un de leurs singles certifiés dépasser les seuils de 10x Diamant.

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont permis de mettre en avant les nouveautés d'artistes, à l'image de **Kungs** pour « All Night Long » (Diamant), ils ont également contribué à valoriser des titres plus anciens d'artistes ayant réalisé des performances remarquées pendant les différentes cérémonies, à l'image d'**Aya Nakamura**, **AIR**, **Phoenix**, **Juliette Armanet** ou **Gojira**. « L'Hymne à l'Amour » d'**Edith Piaf**, interprété par Céline Dion du haut de la Tour Eiffel, devient ainsi le titre le plus ancien certifié à l'export cette année (Platine).

Des projets « made in France » plébiscités dans leur diversité

Les titres certifiés en 2024 témoignent d'une **variété d'esthétiques représentées**, avec la prédominance de la Variété-Pop (30 % des titres), de la Dance-Electro (29 %) et du Rap (20 %), suivis par la Soul-R&B (6 %), le Rock-Métal (6 %) et l'Afro (5 %), les autres genres (Reggae-Dancehall, Musique traditionnelle & Monde, Musique classique, Latino et Jazz-Blues) représentant 5 % en cumulé.

La langue française prédomine (47 % des titres) face aux titres non-francophones (42 %) et aux titres instrumentaux (11 %).

Toutefois, la diversité linguistique des titres certifiés à l'export et identifiés comme multilingues (hors Français) s'affirme tout en faisant apparaître une **grande variété de langues**, souvent associées à des esthétiques en particulier. Si le français reste majoritaire dans le Rap, l'arabe est la seconde langue la plus représentée, notamment avec le darija marocain : **ElGrandeToto** à travers ses titres « Dellali », « Blue Love » et « Mghayer », devient ainsi le premier artiste marocain chantant en arabe à entrer dans ce palmarès des certifications à l'export. Sa trajectoire confirme la montée en puissance des projets de collaborations multilingues ancrées dans le rap et les musiques urbaines mondiales. Avec plus d'un milliard de streams cumulés et une stratégie de collaborations internationales (Anglette, Italie, Espagne, Nigéria, Québec, France, Belgique), ElGrandeToto est désormais l'artiste le plus streamé à l'export de la région MENA. La Dance-Electro est quant à elle majoritairement associée à l'anglais.

L'esthétique Afro se distingue avec des titres en lingala, yoruba et en créole cap-verdien, tout comme elle peut permettre de faire le pont entre les Caraïbes, l'Afrique francophone et anglophone, tel le titre d'Aya Nakamura « Hypé », en collaboration avec la star Nigériane Ayra Starr (certifié OR).

Au global, les titres certifiés ont généré un grand nombre d'écoutes sur les plateformes de streaming (21 milliards d'équivalent streams, dont 3,3 sur les nouveautés) à l'international. La répartition de ces écoutes permet de révéler les esthétiques de prédilection par zones géographiques. Ainsi, parmi les titres certifiés en 2024, les Etats-Unis, les pays d'Amérique Latine et le Royaume-Uni ont davantage écouté des singles de Variété-Pop et de Dance-Electro. Les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique francophone ont en revanche concentré leurs écoutes sur les musiques traditionnelles et du monde, le Rap et l'Afro. La proximité linguistique est sans doute un facteur explicatif, la Belgique ayant par exemple fortement privilégié le Rap et la Variété-Pop (plus des trois quarts des écoutes des titres certifiés).

CONTACTS

Centre national de la musique

Nathalie LEDUC

E : presse@cnm.fr

T : 01 83 75 26 84